

À la rentrée, les règles de l'accueil périscolaire changent : « on est pris en otage ! »

Dans le Roumois, des parents d'élèves sont en colère. À partir de la rentrée de septembre, les règles d'accueil des enfants en périscolaire changeront, notamment les périodes et les délais d'inscription... Ils dénoncent une « prise en otage ».

À Boissey-le-Châtel, Claudia Yapi est furieuse. Infirmière en bloc opératoire, c'est en sortant de garde qu'elle a appris la nouvelle. « **Une collègue m'a dit de regarder le nouveau règlement intérieur des accueils périscolaires, je suis tombée des nues** », explique la mère de deux enfants, qui les élève seule.

« Moins de flexibilité »

Placardé sur les portes des accueils de loisirs périscolaires de la communauté de communes Roumois Seine, un mot invitant les parents à prendre connaissance du nouveau règlement intérieur, sans plus de précision. Une fois sur le portail dédié aux familles, les changements sont surlignés en jaune :

- « – Les inscriptions se feront [...] sur une période de vacances à vacances en fonction des capacités d'accueil des structures.
- L'inscription sera possible huit jours avant le début de l'accueil de l'enfant sur le portail famille, passé ce délai les familles ne pourront plus inscrire leur enfant via le portail.
- L'enfant qui n'est pas inscrit ne sera pas pris en charge [...]. Si un enfant arrive le matin seul sans inscription, un courrier sera envoyé aux parents. Au bout de trois courriers, l'enfant ne sera plus accueilli. »

Pour la maman infirmière, c'est surtout l'obligation de s'inscrire ou de se désinscrire dans un délai de huit jours qui pose problème. Actuellement, sa fille est inscrite à l'année pour l'accueil du matin comme du soir, et Claudia n'est facturée que si elle utilise réellement ce service, ce qui n'est pas toujours le cas. « **J'ai des horaires complètement irréguliers, on me demande beaucoup de flexibilité, car s'il n'y a personne pour aider le chirurgien, c'est compliqué!** » Elle connaît son planning réel généralement seulement avec un délai de deux jours, et cette nouvelle règle va lui « **compliquer la vie** ». « **Clairement, je ne pourrais plus accepter les changements de planning.** »

Finies les inscriptions à l'année

Souhaitant que la communauté de communes revienne sur ces décisions, Claudia a envoyé un e-mail « **assassin** », lundi 3 juin. Jeudi 6 juin, c'est cette fois Fabienne Rodriguez, représentante des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de Grand Bourgtheroulde, qui a envoyé un courrier au président de la communauté de communes, mais aussi au maire de Grand Bourgtheroulde et au député Philippe Brun.

« **L'accueil périscolaire à Grand Bourgtheroulde devient de plus en plus compliqué, avec ce nouveau règlement, on est carrément pris en otage** », exprime la maman. Le gros problème dans la commune, c'est le manque de places d'accueil. « **Il y a des parents qui n'ont pas accès au périscolaire, tout simplement.** » Un problème qui pourrait être accentué avec l'ouverture, dès la rentrée, d'une nouvelle classe en élémentaire, ce qui représentera une vingtaine d'enfants scolarisés en plus. « **Jusqu'à présent, on s'inscrivait pour l'année. À partir de septembre, il faudra le faire pour chaque trimestre. Ce sera premier arrivé, premier servi, et tant pis pour ceux qui n'y pensent pas** », regrette la représentante. Elle dénombre déjà une trentaine de places manquantes à Grand Bourgtheroulde. « **Cette nouvelle règle va augmenter la détresse, des parents qui avaient une place n'en auront plus, il faudra trouver des solutions de garde en cours d'année...** »

Dans le courrier, les parents d'élèves demandent de « **garantir un accès [...] pour tous les enfants de la commune** », « **d'accroître le nombre de places** », et « **d'améliorer les infrastructures** ».

Ils n'ont pas anticipé le nombre de places pour leurs administrés, alors qu'on voit bien qu'il y a de plus en plus d'habitants dans le Roumois...

Claudia Yapi mère à Boissey-le-Châtel

Pour les deux mères, le problème est « **pris à l'envers** » par la communauté de communes. « **Ils imposent plus de contraintes aux parents, car ils n'ont pas anticipé le nombre de places pour leurs administrés, alors qu'on voit bien qu'il y a de plus en plus d'habitants dans le Roumois, et ça continue de construire un peu partout...** » remarque Claudia Yapi.

Du côté de la communauté de communes, le vice-président Michaël Ono-dit-Biot explique ce changement de règlement. L'interco accueille en moyenne 1180 enfants en périscolaire, et a un agrément pour 1800 enfants. « **On voit que ça commence à être insuffisant, surtout dans certaines communes comme Grand Bourgtheroulde ou Bosroumois. Quand on est au-dessus de la capacité d'accueil, que le taux d'encadrement n'est pas respecté, c'est la responsabilité du président qui est engagée.** »

**Dans l'immédiat,
on ne peut pas
pousser les murs.**

**Michaël Ono-dit-Biot
vice-président de Roumois Seine**

Changer le règlement devrait donc permettre à la comcom de répondre « **au besoin réel des familles** ». « **Sur une année, les parents peuvent avoir des changements de planning. L'inscription était faite à l'année, ce qui ne permettait pas de réajuster.** » Et donc d'éviter que des places soient réservées et non utilisées. Si les parents vont bel et bien devoir inscrire les enfants au plus tard huit jours avant le début de l'accueil, un peu plus de flexibilité va être donnée en cas d'annulation. « **Nous allons remodifier le règlement, les familles auront jusqu'au jour même, 16 h, pour annuler l'accueil, sans être facturées.** »

Pour Michaël Ono-dit-Biot, pas question de dire que l'interco prend le problème à l'envers. « **Dans l'immédiat, on ne peut pas pousser les murs. Il faut qu'on trouve des solutions pour avoir les effectifs les plus précis possibles. Il faut trouver du foncier disponible et des moyens financiers pour agrandir.** »

Mathilde Carnet



L'accueil périscolaire de Grand Bourgtheroulde est déjà saturé, et la situation devrait être amplifiée l'an prochain, avec l'ouverture d'une classe. Mathilde Carnet